

La Lettre

n°54

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

ÉDITO

La rédaction

Stimuler l'investissement et l'emploi

L'Assemblée départementale et les services du Conseil général vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015. Beaucoup de nos concitoyens ont traversé la période des fêtes dans des conditions difficiles à cause de la pauvreté, de la dépendance ou de la solitude. Comme il s'y efforce tout au long de l'année, le Conseil général a été à leurs côtés dans un esprit de générosité et de solidarité.

La crise économique que nous traversons est violente pour tous et pour tous les secteurs d'activité. Ses conséquences sont particulièrement dévastatrices pour les entreprises du BTP qui sont aujourd'hui étranglées par la baisse de la demande privée et publique. Malgré ce contexte difficile, le Conseil général contribue à hauteur de 50 % à l'investissement public départemental, que ce soit par ses investissements directs ou indirects, notamment par l'effet « levier » de ses aides publiques allouées aux communes, communautés de communes et autres partenaires.

En raison du rétrécissement des carnets de commande en ce début d'année 2015 et à la demande pressante des acteurs du BTP, du logement et des transports, reçus au Conseil général le 18 décembre dernier, l'Assemblée départementale va prendre des mesures exceptionnelles destinées à favoriser l'investissement local dès le premier semestre. Le Conseil général réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner le mieux possible

les entreprises du BTP, convaincu que ces entreprises de proximité sont indispensables à la vitalité économique et à l'emploi dans nos territoires.

Ce début d'année est également marqué par une avancée majeure sur le dossier d'implantation d'un Center Parcs dans notre département. En effet, le groupe Pierre & Vacances, porteur du projet, vient d'arrêter son choix d'implantation. Après plusieurs mois d'études de faisabilité, le site situé sur les communes de Pindères et Beauziac a été retenu. Ces terrains répondent aux exigences prescrites par le cahier des charges du projet.

L'aboutissement de cette première étape décisive a été formalisée par un protocole d'accord signé entre le Département, la Région et le groupe Pierre & Vacances. Parallèlement, les partenaires se sont engagés à acquérir les terrains nécessaires soit 82 hectares par le groupe Pierre & Vacances et 45 hectares par le Conseil général afin d'inscrire ce projet dans une démarche environnementale exemplaire. Enfin, dans un souci de transparence et de concertation, un comité de suivi sera mis en place avec l'ensemble des acteurs publics et privés associés.

Un Conseil général qui protège les Lot-et-Garonnais, mais aussi, un Conseil général qui investit pour développer le département et stimuler l'activité et l'emploi constituent les deux piliers de l'action départementale.

2

LE POINT SUR...

- 2^e appel à projets : les grappes d'entreprises plébiscitées
- Bâtiment-Travaux publics : à l'écoute des entrepreneurs
- Économie : le Département soutient les artisans

3

ZOOM SUR...

- Pôles de santé pluriprofessionnels : déjà 9 actifs !

4

EN IMAGES...

- Eau et changement climatique : les préconisations de la mission
- Trophées des champions : la réussite du 10^e anniversaire !

TRAVAUX ROUTIERS

Directeur de la publication :
Jean-François Durante

Graphisme : D'clicks

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland, (CG47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Conseil général 

LE POINT SUR...

2^E APPEL À PROJETS CLUSTERS

Les clusters (grappes d'entreprises) plébiscités

Grâce à son initiative unique en France à l'échelle d'un département, la labellisation et l'accompagnement de grappes d'entreprises, le Conseil général déploie une politique volontariste en matière de développement économique, en partenariat étroit avec les chambres consulaires et les acteurs économiques. Cette action novatrice et fédératrice est plébiscitée, avec près d'une centaine d'entreprises regroupées en « pôles de compétitivité », et représente un effet levier indéniable pour la dynamisation de leur activité.

Concrétisant l'engagement pris au travers de l'une des actions de son Schéma de Développement économique, le Conseil général labellisait en fin d'année, à la suite de la 2^e édition de l'appel à projets Clusters 47, 6 nouvelles grappes d'entreprises. Réaffirmant ainsi son rôle moteur en termes d'innovation et d'incubateur de talents, le Département misait alors sur des domaines d'activité tels que l'eau, l'industrie cinématographique, l'agriculture et l'agroalimentaire (avec les fruits et légumes, et le pain biologique),

le machinisme agricole ou encore le numérique. Aussi, apportera-t-il très prochainement son soutien financier aux clusters labellisés pour développer les activités, gagner en compétitivité et créer, à la clé, des emplois.

Les gains attendus pour les entreprises

- Hausse de compétitivité (réduction de coûts, accroissement de la capacité d'innovation)
- Accessibilité à de nouveaux marchés ou reconquête de marchés

- Bénéfice de la dynamique des autres entreprises de la même grappe

En ce qui concerne le Lot-et-Garonne, les grappes d'entreprises permettront à terme de renforcer l'ancrage de la population et des activités économiques, voire d'attirer de nouvelles entreprises. Notre territoire bénéficiera également d'une amélioration de son image et d'une forte valeur ajoutée au travers notamment de la création d'emplois et d'une offre de formation accrue (pour attirer et fidéliser le public jeunes diplômés).

BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS

À l'écoute des entrepreneurs

Depuis plusieurs mois, de nombreuses entreprises lot-et-garonnaises du secteur du Bâtiment-Travaux publics voient leur trésorerie se tendre de manière inquiétante, en raison d'une baisse de la commande. C'est dans ce contexte que le Département, à l'écoute de ses acteurs socio-économiques, recevait fin décembre un collège de chefs d'entreprises. Leurs inquiétudes mesurées, des perspectives leur ont été apportées en termes d'investissement public départemental à très court terme.

Par ses investissements directs, indirects (aides aux collectivités, au Service Départemental d'Incendie et de Secours...) et via l'effet levier de ses subventions aux tiers, le Conseil général est le leader départemental de l'investissement public en Lot-et-Garonne, avec à son actif, près de 50 % de la commande publique. Modernisation des infrastructures départementales, des casernes de pompiers et de gendarmeries, restructuration des collèges et des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes),

développement de grands chantiers, etc., il est à l'origine d'un nombre important de marchés et chantiers locaux.

Néanmoins, devant le caractère d'extrême urgence de la situation que traverse le secteur du BTP, le Département s'est engagé à prendre des mesures exceptionnelles pour stimuler l'investissement local. En cela, le Conseil général a réaffirmé son entier soutien aux entreprises de proximité, indispensables à la vitalité économique et à l'emploi.



Interventions du Département : PIG Habiter ++ et aménagement de traverse de bourg

ÉCONOMIE

Le Département soutient les artisans



L'artisanat, domaine créateur de richesse économique, est un indéniable vivier d'emplois non délocalisables. En cela, il assure la vitalité des territoires ruraux. Le Conseil général, conscient de l'importance de ce secteur, a développé plusieurs dispositifs de soutien destinés à l'artisanat, car maintenir et soutenir l'artisanat, c'est également maintenir et soutenir nos emplois. Dernièrement,

il signait la convention de partenariat fixant les conditions de mise en œuvre de la bonification des prêts bancaires* accordés aux artisans, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat.

**Cette aide s'adresse aux artisans qui, tout en faisant preuve d'une gestion exemplaire, connaissent une détérioration de leur trésorerie en raison d'événements conjoncturels extérieurs à leur entreprise.*

ZOOM SUR...

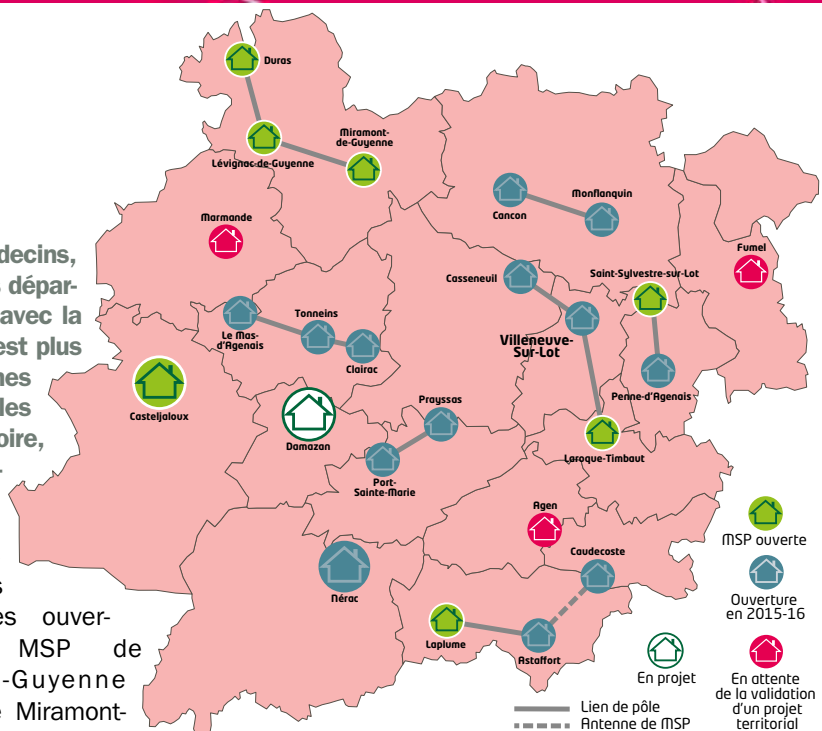
PÔLES DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELS

Déjà 9 actifs !

Le Conseil général agit pour enrayer la pénurie de médecins, annoncée en Lot-et-Garonne comme dans nombre d'autres départements. En 2009, il a mis en place une formule inédite avec la Coddem qui aujourd'hui porte ses fruits. Le département est plus attractif et offre de nouvelles modalités d'exercice aux jeunes médecins dans des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), elles-mêmes intégrées dans des projets de territoire, les pôles de santé. Les maisons de Laroque, Saint-Sylvestre et Miramont ont ouvert leurs portes fin 2014.

Parce que les jeunes générations de médecins généralistes n'entrevoient pas la pratique médicale de la même manière que leurs prédécesseurs, le Conseil général travaille d'arrache-pied, en étroite collaboration avec ses partenaires, les acteurs publics et les professionnels de santé, pour proposer un cadre d'exercice médical nouveau, en rapport avec les prérogatives des jeunes médecins et développant par la coordination des professionnels une meilleure qualité de la prise en charge des populations et un parcours de soins optimisé. Ne plus exercer tout seul, travailler à temps réduit et faire en sorte que les patients soient pris en charge de manière globale, sont autant de point sur lesquels le Département a travaillé et offre des solutions par l'élaboration de pôles de santé. Depuis la fin d'année, 9 pôles sont en cours de validation, de financement, de construction ou finalisés.

Les dernières avancées concernent les ouvertures des MSP de Miramont-de-Guyenne (Pôle de santé Miramont-Duras comprenant 3 sites, tous ouverts, à Miramont, Lévigac et Duras), de Saint-Sylvestre (Pôle de santé de Penne-d'Agenais-St-Sylvestre, la MSP de Penne devrait ouvrir en 2016) et de Laroque-Timbaut (Pôle de santé du Grand Villeneuvois comprenant deux autres sites, Villeneuve et Casseneuil, qui devraient ouvrir également courant premier semestre 2015). Un dernier pôle vient de s'inscrire dans la démarche, celui de Damazan-Aiguillon. À l'exception des aires d'Agen, Fumel et Marmande, la dynamique de projet sur tous les territoires est bien en ordre de marche.



- > Pôle de santé de Miramont-Duras : Miramont, Duras et Lévigac (ouvertes)
- > Pôle de santé territorial de Casteljaloux (ouvert)
- > Pôle de santé d'Astaffort-Laplume : Astaffort-Coudecoste (ouv en mars 2016) et Laplume (ouverte)
- > Pôle de santé de Penne-St-Sylvestre : Penne-d'Agenais (ouv en 2016) et St-Sylvestre (ouverte)
- > Espace de santé du Grand Villeneuvois : Villeneuve (ouv janvier 2015), Casseneuil (ouv juin 2015), Laroque-Timbaut (ouverte)
- > Pôle de santé des 4 cantons : Monflanquin (en construction), Cancon (ouv en 2016)
- > Pôle de santé de l'Albret : Nérac (ouv en 2016)
- > Pôle de santé de Port-Ste-Marie-Prayssas : ouverture des 2 MSP en 2016
- > Pôle de santé du Tonneinquois : ouverture des 3 MSP (Clairac, Tonneins et Mas-d'Agenais) en 2016
- > Pôle de santé de Damazan-Aiguillon : MSP en cours de validation Coddem

Au sein des MSP...

Chacune des maisons de santé accueille(ra) dans ses murs plusieurs professionnels de santé. Exemple de la MSP de Saint-Sylvestre-sur-Lot

3 médecins généralistes, 3 infirmiers, 2 masseurs kinésithérapeutes, 1 diététicienne, 2 psychologues et 1 permanence sociale (Assad et SSIAD) seront réunis au sein de la MSP. Le référent de la structure est le Dr Christophe Quillet.

Internes en médecine générale

Conscients de la difficulté d'attirer de jeunes médecins sur son territoire, le Département a créé plusieurs aides venant concourir à atteindre cet objectif. Aussi, verse-t-il aux internes en stage de médecine générale une aide au logement de 400€/mois et un forfait pour la mobilité de 100 €/mois (pour une durée de 6 mois maximum).

Mi-décembre, les internes étaient reçus au Conseil général pour échanger sur leur avenir professionnel. L'ensemble de ces actions contribue à l'installation de nouveaux médecins en Lot-et-Garonne.



Interview du Dr Guillaume Conort, chef de clinique Chef de clinique universitaire de médecine générale à Bordeaux Médecin généraliste installé à Penne-d'Agenais

Lorsque la question lui est posée, « pourquoi avoir choisi le Lot-et-Garonne ? », le Dr Conort ne peut s'empêcher de mentionner brièvement son ancrage familial et des vacances passées à Penne-d'Agenais durant ses jeunes années. Il évoque ensuite bien plus longuement, et avec passion, ses rencontres avec les professionnels de santé lot-et-garonnais. Et ce sont eux le facteur déterminant de son installation dans notre département. « L'énergie déployée depuis désormais plusieurs années par près de 30 professionnels, le travail pour fédérer autour d'eux, la réflexion sur un même objectif d'exercice en réseau,...sont autant de points qui ont participé à me convaincre pour m'installer localement », avoue le Dr Conort. De plus, à son sens, l'exercice médical en milieu rural est très riche. On n'y souffre pas de l'anonymat des centres urbains.

On l'aura bien compris. C'est bien le projet global, c'est-à-dire l'exercice médical nouveau pratiqué au sein des MSP, qui aura séduit ce jeune médecin et non les murs de la structure en soi. « Pour un professionnel comme moi, qui partage son temps entre Bordeaux et Penne, il est essentiel de pouvoir se dire qu'une continuité peut être assurée au sein d'une même structure ». Le Dr Conort, avec sa casquette de chef de clinique, va d'ailleurs plus loin dans son appréciation des MSP. Elles sont doublement « un lieu privilégié, pour la formation des internes (facilitation de la prise en charge des internes par les maîtres de stage) et la recherche médicale ».

Casteljaloux
Jusqu'au 5 mai 2015,
D 933 et 655 : démolition
des bâtiments la Cardine.
Giratoire provisoire. Travaux
confiés à Orsetti et Cassin.

Sérignac-sur-Garonne
À partir du 5 janvier 2015,
D 119 : aménagement de la
traverse d'agglomération.
Alternat par feux. Travaux
confiés à Malet.

Penne-d'Agenais
Jusqu'au 15 février 2015,
D 429 : aménagement de la
traverse d'agglomération.
Route barrée. Déviation par
voie communale à proximité.
Travaux confiés à Eurovia.

Pour toute information sur
des travaux menés par le
Conseil général, rendez-vous
sur www.inforoute47.fr



■ EN IMAGES...

EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les préconisations de la mission

Face aux enjeux du changement climatique et de ses impacts sur le territoire lot-et-garonnais, la mission d'information et d'évaluation intitulée « de l'eau pour adapter le territoire au changement climatique » a rendu le rapport de ses travaux lors de la session spéciale du 8 décembre dernier. Aussi a-t-elle effectué des préconisations à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité du territoire. Une synthèse, sous la forme d'un rapport d'étude comportant 25 préconisations majeures, est téléchargeable sur www.cg47.fr

Pour rappel, une quarantaine d'élus, de techniciens, d'experts scientifiques a été auditionnée au cours de la mission.



TROPHÉES DES CHAMPIONS

La réussite du 10^e anniversaire !

Le Conseil général et l'ensemble de ses partenaires, le Comité départemental olympique et sportif en tête, récompensent tous les ans les sportifs lot-et-garonnais, qui s'illustrent tout au long de l'année. L'édition 2014 des Trophées des champions les a réunis le vendredi 12 décembre, à la Manoque à Tonneins. Elle marquait le 10^e anniversaire de la manifestation. Pour l'occasion, 12 champions de la décennie ont été spécialement honorés, grâce au concours d'un jury de professionnels, aux côtés des sportifs méritants de l'année. Au total, près de 200 athlètes ont reçu leur trophée, gage de leur exploit dans leurs disciplines respectives.



En accord avec les présidents
des groupes politiques représentés
à l'assemblée départementale,
l'espace « Tribune » est suspendu
dans ce numéro, conformément
à la loi de 1990 relative
à la communication politique
en période électorale.